



# PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 24 août 2022

### **Marque Sud de France et étiquetage des bouteilles : mise en place d'une période transitoire**

Le préfet de région a été saisi par 1/3 des membres du conseil de bassin viticole Languedoc-Roussillon pour inscrire le sujet de la marque Sud de France et de l'éventuel changement de dénomination du bassin viticole à l'ordre du jour du conseil de bassin viticole (CBV) Languedoc-Roussillon du 1er juillet 2022.

Cette demande d'inscription à l'ordre du jour étant de droit, le sujet a été inscrit pour débat, sans que ne se dégage ni une position communément une conclusion consensuelle entre les membres du conseil de bassin. Lors de ce débat, qui s'est tenu en présence de Mme la Directrice de l'INAO et de Mme la Présidente de Région, l'Etat a été amené à rappeler la réglementation en vigueur, qui a été confirmée ensuite par courrier du préfet aux membres des CBV Languedoc-Roussillon et Sud-Ouest.

Conscient des difficultés rencontrées par certains producteurs du bassin Languedoc-Roussillon, notamment pour les bouteilles déjà étiquetées avec la mention « Sud de France » et les opérations déjà engagées, et ainsi qu'il l'a clairement indiqué lors du débat, le préfet réaffirme sa volonté d'accompagnement de la profession par les services de l'Etat dans cette phase de transition d'ici au millésime 2023. Il vient de le confirmer par écrit à l'ensemble des membres des deux CBV.

Il a ainsi proposé aux professionnels de constituer un groupe de travail afin de convenir plus précisément, avec les services de l'Etat, des modalités d'accompagnement de l'ensemble des producteurs, et en particulier ceux qui apposent la mention « Sud de France » sur leurs bouteilles. La première réunion se tiendra dans le courant du mois de septembre, après les vendanges.

### **CONTACTS PRESSE**

Marie LATREILLE DE FOZIERES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)